



Boutique sur mon site internet: à quelles conditions ?

Par **Babacare**, le **21/12/2011** à **11:55**

Bonjour, rn rn J'ai créé un site internet qui regroupe mes passions (électronique et HIFI) et je souhaite y intégrer une petite boutique. rn rn En gros j'ai 2 types de services : rn- J'ai récupéré suite à un achat pour moi personnellement, un peu de matériel électronique neuf (je parle de pièces détachées sans grande valeur) et je souhaite revendre une partie qui dort dans des cartons. rn- Je conçois des petits circuits électroniques que je souhaite vendre. rn rn Bien évidemment, mon stock de pièces est limité donc à un moment je n'aurais plus rien et je ne le renouvellerais pas comme dans un magasin. rn Et les circuits que je vend c'est en petite quantité (l'unité voir 10 grands max tous les 6 mois). Aussi, je suis étudiant et donc c'est pas comme si je vivait de mes ventes. rn rn Je souhaite donc avoir des infos sur la loi, est-ce que c'est légal ? à quelle condition ? etc. rn rn Merci